

Présentation du projet de construction d'un nouvel orgue pour Saint-Louis de Vincennes

Historique

On ne sait si un orgue était déjà en place lors de l'inauguration de l'église, le 9 novembre 1927. Les reliquats les plus anciens de l'instrument d'origine proviennent indéniablement d'un orgue de facture américaine, cet instrument ayant probablement été posé d'occasion à Vincennes. Il s'agissait peut-être même d'un orgue de salon, puisqu'il comportait un mécanisme au-dessus de la console pour utiliser des rouleaux d'orgue de cinéma.

Bien que provisoire, ce premier instrument semble être resté en place durant une vingtaine d'années, ayant probablement été acquis par la paroisse.

En 1954, il fut décidé d'agrandir et de franciser cet instrument de facture américaine. Le facteur d'orgue Gonzalez installa l'orgue actuel, prévu pour 18 jeux dont 9 en attente.

Composition de l'orgue de Gonzalez :

Grand-orgue :

Montre	8	
Bourdon	8	
[Flûte	8]	Jeu en attente
Prestant	4	
[Doublette	2]	Jeu en attente
[Sesquialtera	2 rgs]	Jeu en attente
Plein-Jeu	4 rgs	

Récit expressif :

Principal	8	
Salicional	8	
Voix céleste	8	
[Flûte	4]	Jeu en attente
[Quarte	2]	Jeu en attente
Trompette	8	
[Hautbois	8]	Jeu en attente
[Clairon	4]	Jeu en attente

Pédale :

Contrebasse	16	
[Flûte	8]	Jeu en attente
[Bourdon	8]	Jeu en attente

Les 9 jeux en attente ne furent jamais posés durant les cinquante années qui suivirent.

Conclusion de l'Etude Préliminaire réalisée par Christian LUTZ, Technicien-Conseil auprès des Monuments Historiques

Pourquoi ne pas restaurer l'orgue existant ?

Après avoir dressé le bilan sanitaire et technique de l'instrument actuel, il m'a semblé que sa restauration, voire son achèvement, ne présentaient pas un grand intérêt et qu'il était préférable d'envisager la construction d'un nouvel instrument. Cette proposition est motivée par les constats suivants :

Même si les qualités acoustiques du lieu magnifient les sonorités assez banales qui sortent de cet instrument, il faut bien reconnaître que la tuyauterie est de qualité médiocre, avec beaucoup de zinc dans les basses et des tuyaux pauvres en étain dans les dessus.

Le matériel électrique date des années d'après-guerre et ne présente plus une fiabilité suffisante. La restauration éventuelle de l'instrument supposerait le renouvellement partiel ou total de ces éléments électriques, elle garantirait un fonctionnement plus fiable mais n'améliorerait pas fondamentalement cet orgue.

Avec ses 9 jeux, l'instrument est trop petit pour l'édifice, il n'a de valeur que fonctionnelle, pour l'accompagnement des chants, mais il ne pourrait guère être utilisé pour l'organisation de concerts ou de cours réguliers. Même en le complétant avec les jeux manquants, il ne serait que peu adapté à des missions culturelles et pédagogiques.

Rien que du point de vue esthétique, le double buffet est assez indigent et n'est pas à la hauteur du mobilier de l'église.

Projet de nouvel orgue

Quelle esthétique pour le nouvel orgue ?

L'église Saint-Louis de Vincennes a une personnalité tellement marquée que n'importe quel orgue ne pourra y prendre place. Il est indispensable que le nouvel orgue soit pensé en harmonie avec le lieu : un orgue français d'esthétique des années 1930, doux et coloré, serait pleinement en symbiose avec le décor.

Construire un orgue destiné à servir en priorité la musique française du XXe siècle (Messiaen, Tournemire, Alain, Durufié, Langlais...) au service de la liturgie et d'une démarche culturelle et pédagogique ambitieuse, tel est le projet.

Où en est le projet en février 2005 ?

Le 22 juin 2004, l'Association Diocésaine de Créteil a donné mandat à l'association Orgue et Patrimoine pour mener à bien les études et la consultation de la construction d'un orgue neuf dans l'église Saint-Louis de Vincennes, ainsi que pour le montage financier de l'opération auprès de l'Etat et des collectivités publiques.

Le dossier de présentation du projet, avec ses dimensions culturelles et pédagogiques, a été rédigé pendant l'été 2004.

Les démarches administratives de recherche de subventions sont maintenant engagées : Etat, Région, Collectivités locales. La recherche de mécénat est également à l'étude.

Une fois le plan de financement consolidé, la Commission des orgues non protégés au titre des Monuments Historiques (Ministère de la Culture) sera saisie du dossier.

Le choix du maître d'œuvre a été fait sur appel d'offre. Il doit prochainement être confirmé par signature d'un marché de maîtrise d'œuvre.

Le coût de la reconstruction de l'orgue est estimé à 450 000 € et les frais de maîtrise d'œuvre à 20 250 €.